

**MAIRIE  
de VILLEGLY**

**PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF  
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

**Demande déposée le 25/07/2023**

**Demande affichée en mairie le : 25/07/2023**

**N° PC 011 426 22 D0010 M02**

Par :	<b>Monsieur BAKIR Karim Madame ATROUS Shana</b>
Demeurant à :	<b>11 rue Marceau Perrutel 11000 CARCASSONNE</b>
Sur un terrain sis à :	<b>VILLEGLY (11600) Lotissement « Les Portes du Minervoies » - Lot 18 6 rue du Vent d'Autan</b>
Cadastré :	<b>426 AZ 143</b>
Nature des Travaux :	<b>Construction d'une maison individuelle - Modification des clôtures et création d'une piscine</b>

### **Le Maire de VILLEGLY**

VU la demande de permis de construire modificatif présentée le 25/07/2023 par Monsieur BAKIR Karim et Madame ATROUS Shana,

VU l'objet de la demande :

- pour la modification des clôtures et la création d'une piscine ;
- sur un terrain situé 6 rue du Vent d'Autan – Lotissement « Les Portes du Minervoies » - Lot 18 à VILLEGLY (11600) ;
- pour une surface de plancher créée de 125,59 m<sup>2</sup>;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 09/01/2012, modifié et révisé le 03/08/2015, modifié le 26/06/2017 et révisé le 09/07/2018, zone 1AUB,

VU le Permis d'Aménager N°PA 011 426 21 D0001 « Les Portes du Minervoies » délivré le 21/05/2021 et modifié le 30/05/2023, lot 18,

VU la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux en date du 23/06/2022,

VU le permis de construire initial accordé le 24/01/2023,